

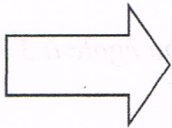


**PRÉFET  
DE L'INDRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction départementale  
des Territoires  
Service Planification Risques Eau Nature

**MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE**



*Ce document est à nous retourner, afin d'ouvrir et d'organiser la mise à l'enquête publique de l'opération, soumise à autorisation en application des articles L214-1 à L214-3 du code de l'environnement.*

**I – DESIGNATION DE L'OPERATION**

**Désignation : Dossier d'autorisation loi sur l'eau relatif à l'opération de drainage et d'aménagement de réserves d'irrigation sur les communes de FAVEROLLES-EN-BERRY et LUCAY-LE-MALE par la SARL FLAHAUT**

<b>Lieu (x)-dit (s) :</b>	<b>Commune (s) : LUCAY-LE-MALE et FAVEROLLES- EN-BERRY</b>
---------------------------	--

Section (s) cadastrale (s) et Numéro (s) parcelle (s) :  
FAVEROLLES-EN-BERRY : BC 22, 23p, 24, 29p, 30p, 32, 33, 34p, 37, 38p, 39, 42p, 56p, 58p, 59p, 60p, 63p, 64, 65p, 72, 93p et AV 43, 71, 72, 99p.  
LUCAY-LE-MALE : BO 6p, 7p, 8p, 9p, 10p, 11p, 12, 13, 15p, 16p, 17p, 18p, 19p, 330p, 331p, 331p et VN 180p, 181p

**II – DEMANDEUR**

<b>Désignation : SARL FLAHAUT</b>	
<b>Représentant :</b> <b>Nom : Monsieur FLAHAUT</b>	<b>Prénom : Daniel</b>
co- Propriétaire : <input type="checkbox"/> Exploitant : <input type="checkbox"/> Gérant : <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Adresse : Le Val d'Inder</b>	
<b>Code Postal : 36360</b>	<b>Commune : LUCAY-LE-MALE</b>
<b>Téléphone :</b>	<b>06 08 22 04 70</b>
<b>Adresse courriel : flahaut@orange.fr</b>	

**Conformément à ma demande d'autorisation pour l'opération visée, je m'engage à :**

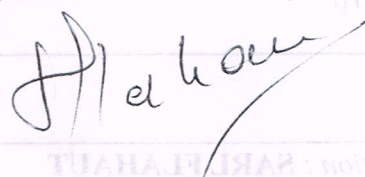
- respecter les dispositions de la procédure de mise à l'enquête publique qui sera ouverte et organiser par l'autorité compétente (Préfecture de l'Indre – Direction départementale des territoires de l'Indre) ;
- assurer la prise en charge des frais liés à la publicité réglementaire<sup>(1)</sup> (publication dans 2 journaux locaux ou régionaux, affichage en mairie et sur site du projet...) et à l'indemnisation<sup>(2)</sup> du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête.

### III- CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Rubriques concernées (réf. R214-1 du CE) :

- rubrique 2.2.3.0 « *rejet dans les eaux de surface, à l'exclusion des rejets réglementés au titre des autres rubriques de la présente nomenclature ou de la nomenclature des installations classées annexées à l'article R 511-9, le flux total de la pollution, le cas échéant avant traitement étant supérieur ou égal au niveau de référence R1 pour l'un au moins des paramètres qui y figurent* » :  
**Déclaration**
- rubrique 3.2.3.0 « *plans d'eau permanent ou non dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha* » :  
**Autorisation**
- rubrique 3.2.5.0 « *barrage de retenue et assimilés relevant des critères de classement prévus par l'article R 214-112 (A). Les modalités de vidange de ces ouvrages sont définies dans le cadre des actes délivrés au titre de la présente rubrique* » : **Régime Libre**
- rubrique 3.3.1.0 « *assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais, la zone asséchée ou mise en eau étant supérieure à 0,1 hectare mais inférieure à 1 hectare* » :  
**Déclaration**
- rubrique 3.3.2.0 « *réalisation de réseau de drainage permettant le drainage d'une superficie supérieure ou égale à 100 hectares* » : **Autorisation**

Fait à Lugny-le-Male, le 15.06.2022  
**Signature du demandeur,**



<sup>(1)</sup> Référence réglementaire : art. L123-10 du code environnement

<sup>(2)</sup> Référence réglementaire : art. R123-25 du code environnement